



FACILITATEUR DE BASKET

HEBDO

BUREAU

DIRECTEUR

P.V. N° I – 07 juillet 2021

Consultation à distance de :

Mmes. Imane DARIFI - Christiane EBY - Manon GASULLA - Patricia PETER - Christelle SCHMITT - Armelle SZCZEPSKI

MM. Jacques BISCEGLIA – Lionel HEMMERLE - Alain KLEIN - Eric KOBLER - Armand KOST - Gilles LIX - Yann MONTAGNE - Denis OEHLER – Nicolas SARBACHER - Philippe ZIMMERMANN

Le **05 juillet 2021**, les membres du Comité Directeur du CD67 ont été appelés à se prononcer dans le cadre d'une **consultation à distance** au sujet d'une modification des règlements sportifs du CD67 concernant les ententes pour la saison 2021/2022.

Suite à de nombreuses sollicitations de clubs, la Commission Compétitions SENIORS a proposé au Bureau une modification de nos règlements sportifs :

Les **ententes** jusque-là possibles uniquement pour les catégories DM5 et DF4 **seraient désormais autorisées jusqu'en catégories DF3 et DM3.**

Les clubs concernés devront veiller à bien indiquer qui garde les **droits sportifs** (club porteur de l'entente), car en cas d'arrêt de l'entente l'équipe qui n'aura pas gardé les droits sportifs recommencera au plus bas niveau, soit chez nous en DEF4 et DM5.

Le Bureau a donné son accord de principe lors de sa réunion du 03/07/2021.

Le Comité Directeur a été consulté à distance sur cette proposition.

Nombre d'élus consultés : **16 membres**

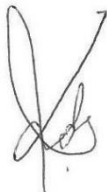
Les résultats sont :

- Favorable : 13 voix
- Défavorable : 0 voix
- Abstention : 0 voix
- Ne s'est pas prononcé : 3 voix

Les réponses ont été recueillies par courriel jusqu'au mercredi 07/07/2021 à 12h.

Le Comité Directeur a validé la proposition soumise.

Le Secrétaire Général
Eric KOBLER



Le Président
Denis OEHLER

